

Syndicalisme de terrain, ensemble pour la défense des Ouvriers, Employés, Techniciens, Agents de maîtrise, Ingénieurs et Cadres.

TDMS Brest, 29 avril 2021



N'hésitez pas ! Remontez-nous vos questions et vos problèmes quotidiens : l'UNSA est là POUR VOUS

Service Micro-électronique

L'enquête demandée par les élus UNSA sur le transfert du service de Micro-électronique a été menée par le cabinet Syndex.

Le rapport du cabinet a été présenté aux élus du CSE de Brest le matin du lundi 22 mars, un second CSE ayant été programmé au pas de course par la Direction et le secrétaire du CSE dans l'aprèsmidi pour voter sur « la création d'une antenne CSS1 à Etrelles ». Comprenez « fermeture de l'activité micro-électronique de Brest ».

Le constat fait par l'UNSA, d'immaturité de ce projet, de la précipitation de sa mise en place est malheureusement confirmé et renforcé par cette expertise.

Le cabinet d'expertise n'est notamment convaincu :

- ni du gain financier annoncé par la Direction,
- ni de la garantie de réussite technique du transfert,
- ni de la sous-charge avérée du site d'Etrelles.
- ni du maintien de l'expertise des salariés de Brest.

En cette période déjà anxiogène de Pandémie, l'UNSA regrette l'impact possible de ce type d'annonce sur cette équipe et les services en lien directe avec elle.



Pour toutes ces raisons, <mark>l'UNSA a voté contre ce transfert et a demandé la mise en place d'une commission de suivi</mark> à laquelle participent Erwann Claireaux et Patrick Venter.

Seul un dialogue fort avec la Direction et l'implication directe des partenaires sociaux dans la démarche permettra d'assurer que soit proposée à chaque salarié de l'équipe de Brest une solution de repositionnement qui leur convienne sur le site de Brest.

Et DLI ? \rightarrow

DLI et le dialogue social

Position de l'UNSA

L'UNSA souhaite préserver le dialogue social avec la Direction, car c'est le meilleur moyen pour trouver des solutions, surtout quand il s'agit de l'emploi des salariés. Le dialogue social doit user de tous les moyens disponibles, ne pas se cantonner aux échanges des réunions de CSE, impliquer tous les acteurs de bonne volonté, et même s'intensifier quand les relations entre la Direction, les Organisations Syndicales et les salariés se tendent.

Le cas du département DLI est emblématique.

Pour mémoire, ce département est le 1er service à Brest dans lequel :

- la méthode de fixation des objectifs évolue vers des objectifs dits "collaboratifs".



Lorsque les salariés de ce département ont alerté sur les difficultés rencontrées, l'UNSA, comme toute Organisation Syndicale responsable qui doit veiller à la pérennité des emplois et a le devoir de s'assurer des conditions optimales de travail des salariés, a engagé un travail pour comprendre la nature de ces difficultés et leurs liens avec cette nouvelle organisation, pour les endiguer par tous les moyens possibles.

Parmi ces moyens, l'UNSA s'est très tôt engagé dans un dialogue social de proximité, et a également choisi de s'associer à la demande d'expertise demandée par le CSE, y voyant l'opportunité de lever les dernières zones d'ombre sur la mise en place de cette organisation. Malheureusement, la Direction conteste les arguments avancés dans la lettre de délibération appuyant cette demande d'expertise, et a fait le choix d'assigner le CSE en Justice.

Fidèle à sa volonté de préserver le dialogue social, l'UNSA a proposé à l'intersyndicale de provoquer de nouvelles rencontres avec la Direction, malgré les tensions accumulées. Devant le refus des autres Organisations Syndicales pour se réengager dans une démarche constructive, l'UNSA a décidé de sortir de l'intersyndicale pour travailler dans le dialogue social à la recherche de solutions assurant des conditions optimales de travail pour les salariés du département DLI.

L'objectif de l'UNSA est de ramener de la sérénité à long terme pour le bien des salariés.

LIBRES ENSEMBLE

Ensemble, faisons respecter les valeurs du terrain et le potentiel de chacun.